

# Chauffage au bois : Soyons responsables!



– et en sécurité

## Les conséquences sur la sécurité d'un chauffage au bois inefficace

Chaque année, au Canada, des milliers de gens se chauffent au bois en toute sécurité; malheureusement, des maisons sont la proie des flammes en raison d'équipement de chauffage mal utilisé ou mal entretenu. Bien que le bois soit une source de chaleur économique et renouvelable, le chauffage au bois peut aussi s'avérer dangereux et être la cause d'incendies dévastateurs.

La campagne « Chauffage au bois : Soyons responsables! » encourage les Canadiens et les Canadiennes à se chauffer au bois de façon sécuritaire, en prenant quelques précautions fort simples.

## La créosote, principale cause des feux de cheminée

Brûlez la fumée dans le poêle. La fumée de bois est le résultat d'une combustion inefficace du bois et elle laisse derrière elle des dépôts de créosote, substance très inflammable qui peut causer de dangereux feux de cheminée. Dans le cadre de la campagne, on demande aux consommateurs de respecter les consignes suivantes :

- Faites des feux plus petits et plus intenses, ne surchargez jamais votre poêle et laissez le feu couvrir.

- Brûlez du bois propre et bien sec qui a été fendu et mis à sécher convenablement. Le bois sec prend feu plus rapidement, brûle mieux et dégage moins de fumée que le bois « vert », qui contribue grandement à la formation de créosote.
- Suivez les conseils de Santé Canada et ne faites jamais brûler de bois de grève, de panneaux d'aggloméré, de contreplaqué ou d'autres morceaux de bois peint ou traité qui, tous, produisent en brûlant un nuage toxique de produits chimiques qui contribuent à l'accumulation de créosote.
- Ne brûlez jamais de déchets dans votre poêle à bois. En plus de constituer un sérieux risque d'incendie, ces substances sont toxiques.

## Conseils pratiques sur la prévention des incendies

- La meilleure façon de partir un feu est d'utiliser du papier journal et du bois d'allumage. L'essence, le kérosène ou l'allume-barbecue sont dangereux et ne conviennent pas pour allumer un feu.
- Il faut régulièrement retirer les cendres du poêle ou du foyer. Comme les étincelles qui se dégagent des cendres chaudes peuvent facilement allumer un feu, il faut déposer les cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle, et le remettre dans un lieu sûr, à l'écart des murs de la maison.
- Éloignez vos biens des combustibles. Il faut garder les articles ménagers inflammables, comme les tentures, les meubles, les jour-



naux et les livres, loin de la chaleur et des étincelles que produit le poêle à bois ou le foyer.

## Les détecteurs de fumée peuvent sauver des vies

---

Les Canadiens qui se chauffent au bois devraient installer des détecteurs de fumée, conformément au *Code national de prévention des incendies du Canada*. Ils devraient aussi songer à se munir de détecteurs de monoxyde de carbone et garder un extincteur d'incendie à proximité. Lorsqu'un poêle à bois ou un foyer est installé comme il se doit, il n'y a pas d'odeur de fumée dans la maison. La senteur de fumée est un indice que le système n'évacue pas la fumée convenablement : une cheminée obstruée, un registre de tirage défectueux ou encore une hotte de cuisinière qui aspire l'air de son côté pourraient être à l'origine du problème. En plus de constituer un risque d'incendie, ces entraves au bon fonctionnement d'un appareil peuvent causer une intoxication mortelle à l'oxyde de carbone.

On recommande l'utilisation d'un thermomètre pour tuyau de poêle qui permet de s'assurer que le poêle à bois fonctionne à la bonne température.

## Les poêles à bois à haute efficacité

---

Les récents modèles de poêles à bois, de foyers et de foyers encastrables sont plus efficaces et plus sécuritaires. Les meilleurs sont ceux qui

portent l'étiquette d'approbation d'un organisme d'essai ou d'accréditation en matière de sécurité. Votre appareil devrait être certifié à faible taux d'émissions selon les normes élaborées par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, qui sont acceptées au Canada. Lorsqu'ils sont bien utilisés, les nouveaux appareils de chauffage au bois certifiés ont une combustion tellement efficace qu'ils produisent très peu de fumée, donc très peu de crésote (des réductions pouvant atteindre 90 p. 100), ce qui les rend plus sécuritaires que les modèles classiques. Les vieux poêles et foyers non certifiés produisent de 40 à 80 grammes de fumée à l'heure, tandis que les nouveaux modèles certifiés par l'EPA n'en produisent que de deux à cinq grammes. L'efficacité accrue signifie également que ces poêles brûlent jusqu'à un tiers moins de bois, ce qui se traduit par des économies de main-d'œuvre et d'argent.

## Installation, inspection et entretien

---

Peu importe le type d'appareil de chauffage au bois qu'un consommateur achète, il devrait être installé par un professionnel, et inspecté et nettoyé au moins une fois par année par un technicien agréé par le Programme de formation technique en énergie du bois (WETT) ou, au Québec, par l'Association des professionnels du chauffage (APC). Ces installateurs et ramoneurs ont reçu une formation rigoureuse, reconnue par l'industrie et les gouvernements.



Profitez de la chaleur,  
non de la fumée